



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 11 DÉCEMBRE 2024

À l'assemblée de consultation publique de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 11 décembre 2024 à 14h00, sont présents les membres de la commission de la consultation publique :

Monsieur Eric Westram,
Préfet
Maire
Président de la commission de consultation publique

MRC de Thérèse-De Blainville
Ville de Rosemère

Monsieur Christian Charron,
Maire
Co-Président de la commission de consultation publique

Ville de Sainte-Thérèse

Monsieur Kamal El-Batal,
Directeur général et greffier-trésorier
Secrétaire de la commission de consultation publique

MRC de Thérèse-De Blainville

PROJET DE RÈGLEMENT N° 24-04

Projet de règlement numéro 24-04 amendant le Schéma d'aménagement et de développement 2005 afin de modifier certaines dispositions relatives aux lots à proximité des cours d'eau et des lacs.

Monsieur le Préfet et président ouvre l'assemblée de consultation à 14h00.

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et greffier-trésorier, secrétaire présente le projet de règlement numéro 24-04 :

- ✓ La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines demande à la MRC de Thérèse-De Blainville de modifier son Schéma d'aménagement et de développement (SAD) concernant les dispositions relatives aux corridors riverains (dispositions relatives aux lots à proximité des cours d'eau et des lacs), laquelle est exprimée par la résolution numéro 2024-05-225 de la séance du conseil de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines du 14 mai 2024;
- ✓ Par la résolution numéro 2024-10-236, un avis de motion a été donné à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 30 octobre 2024;
- ✓ Par la résolution numéro 2024-10-237, le Projet de règlement numéro 24-04 a été adopté à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 30 octobre 2024;
- ✓ Par la résolution numéro 2024-10-238, le Document indiquant la nature des modifications a été adopté à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 30 octobre 2024;
- ✓ Par la résolution numéro 2024-10-239, le processus de consultation publique et d'avis public a été donné à la séance du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville en date du 30 octobre 2024;
- ✓ L'objectif du Projet de règlement numéro 24-04 vise à nuancer des mesures restrictives afin de les adapter au contexte du territoire de la MRC en respect de la



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

protection de l'environnement, de la sécurité et de la santé publique pour permettre le développement d'un nouveau secteur comprenant l'ouverture d'une rue et d'un projet de lotissement.

Le directeur général et greffier-trésorier de la MRC informe le président de la commission qu'aucune question n'a été reçue par la MRC durant la période du 30 octobre au 6 décembre 2024.

Monsieur le Préfet déclare ensuite l'assemblée de consultation publique levée.

Eric Westram,
Préfet
Président de l'assemblée

Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier
Secrétaire de l'assemblée

11 décembre 2024